Sur quelques frappes d'Amédée VI de Savoie

Autor(en): **Martin, Colin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **50 (1971)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-174008

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COLIN MARTIN

SUR QUELQUES FRAPPES D'AMÉDÉE VI DE SAVOIE

(Planches 29 et 30)

Nous avons eu l'occasion, il y a quelques années, de mettre la main sur une petite trouvaille monétaire faite au début du siècle dans une région, aujourd'hui fribourgeoise. A l'époque de l'enfouissement c'était une terre des barons de Vaud, tout proche de Bulle, qui relevait elle, des évêques de Lausanne. Ce petit trésor comportait 17 pièces, dont voici la répartition géographique:

évêché de Lausanne	3 deniers
comté de Genevois	1 denier
comté de Savoie	2 viennois, ou blanchets
	3 carts
	2 demi-gros
principauté d'Achaïe	1 cart
marquisat de Montferrat	1 demi-gros
seigneurie de Pavie	1 *pegione*
seigneurie de Milan	3 *sesini*

A l'exception de deux des trois deniers de Lausanne, toutes ces pièces montrent un degré d'usure assez semblable: un examen superficiel permet déjà de dire qu'elles n'ont pas beaucoup circulé, et qu'elles sont contemporaines, à dix ou vingt ans près.

Quant à la date de leur frappe, voilà leur distribution:

Lausanne	avant 1375
Genevois	avant 1367
Pavie	avant 1378
Milan	avant 1385
Montferrat	avant 1381
Achaïe	Il s'agit d'un cart d'Amédée III, bien conservé, qui peut avoir été frappé au début du règne (1367–1402), et par conséquent entrer dans notre série.
Savoie	La difficulté commence avec les 7 pièces savoyardes de notre trouvaille. Comme nous le disions plus haut, un premier examen laissait supposer que ces pièces de Savoie étaient contemporaines de celles de Montferrat, de Pavie et de Milan, c'est-à-dire de la fin du règne

d'Amédée VI (1343–1383). Or, les auteurs: Promis[1], le CNI[2] et après eux Simonetti[3], les attribuent toutes au comte Amédée VIII (1391–1416).

Déjà le Dr Ladé, en 1892[4], puis le Dr Dolivo, en 1958[5], avaient émis des doutes sérieux sur l'attribution de ces pièces à Amédée VIII; nous avons montré par ailleurs que la pièce de Montferrat, qui semble bien être un *unicum,* à elle seule, non seulement confirme les hypothèses de Ladé, mais en apporte une démonstration péremptoire[6]. Cette publication n'a pas éveillé l'intérêt des numismates italiens; aucune revue ne l'a commentée ni même signalée. De plus, et à notre grande surprise, même L. Simonetti, dans son remarquable volume sur la Savoie, paru après notre publication, non seulement n'en a pas tenu compte, mais n'y a même pas fait allusion dans ses notes pourtant très complètes du premier volume, celui consacré à la période embrassant les XIVe et XVe siècles. Notre travail est cité dans la bibliographie du troisième volume, paru en 1969[7], mais l'auteur ne l'a pas utilisé, ni même discuté lorsqu'il a rédigé ses *addenda* et *corrigenda.* Cet ostracisme à l'égard des travaux de Ladé, de Dolivo et de nous-mêmes relève-t-il d'une sorte de vénération pour le CNI et son ordonnance, que pourtant cette publication ne mérite plus. Ce sont les raisons qui nous ont amené à reprendre attentivement l'étude de notre trouvaille pour nous assurer que les conclusions que nous en avions déduites n'étaient pas fariboles et imagination.

Les deux viennois et les trois carts de Savoie de notre trouvaille sont justement ceux que Ladé refuse à Amédée VIII: cet auteur, et après lui Dolivo hésitaient entre Amédée VII et Amédée VI. Nous verrons plus loin que l'on peut aujourd'hui les attribuer sans hésiter à Amédée VI. Quant aux deux demi-gros de Savoie, qui portent au revers la croix de Saint-Maurice, ils doivent être attribués sans conteste à Amédée VI, puisqu'ils ont été frappés avant celui de Montferrat, c'est-à-dire avant 1381.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous pouvons fixer la date de l'enfouissement de notre trésor aux environs de 1385. Fondés sur ces prémisses, nous pouvons décrire la trouvaille comme suit:

[1] Domenico Promis: Monete dei reali di Savoia, Turin, 1841.

[2] CNI = CORPUS NUMMORUM ITALICORUM, vol. I (casa Savoia), Rome 1910.

[3] S = Luigi Simonetti: Monete italiane medioevali e moderne, vol. I, Casa Savoia, parte I, Firenze, 1967.

[4] Dr Ladé: Les monnaies anonymes des Comtes de Savoie, in RSN 1892, pp. 215 ss.
– Contribution à la numismatique des Comtes de Savoie, in RSN 1894, pp. 100 ss.

[5] D. Dolivo: Contribution à la numismatique de la Maison de Savoie, in GNS 8, 1958, 27 ss.

[6] Colin Martin: L'apparition de la croix de Saint-Maurice sur les monnaies de Savoie. Communication présentée à la Soc. franc. de num. le 5 juin 1963, publiée en résumé dans le Bulletin de la soc. puis dans la Revue numismatique, 6e série, t. VII, 1965.

[7] Luigi Simonetti: Monete ital.-Casa Savoia, parte III, 1969.

Evêché de Lausanne

1 Denier au temple à 4 colonnes, avec, au milieu une croisette, sur une barre et 3 annelets.

0,7 g Dolivo, 5 b [8]

Les deniers lausannois au temple sont difficiles à dater. Morel-Fatio et Dolivo s'y sont essayé en vain, ces deniers anonymes ayant été frappés dès le milieu du XIe siècle jusqu'en 1375, date à laquelle la croisette fut remplacée par l'aigle héraldique de l'évêque Guy de Prangins (1375–1394). Ce denier de notre trésor se trouve en grand nombre dans ce qui nous est resté de la trouvaille de Niederbipp (datée 1210) – 1200 pièces, pour la plupart de l'évêché de Lausanne. Le début de cette frappe remonte donc bien aux environs de 1200. La présence de ce denier vieux de près de deux siècles ne nous surprend pas: il y en avait encore dans la trouvaille de Meillerie, enfouie vers 1440.

2 Denier Dolivo, 6

Cette pièce paraît également avoir circulé durant de très longues années.
La présence de ces deux deniers n'a rien d'insolite: ces frappes des évêques de Lausanne devaient continuer à circuler jusqu'à usure; dans le Pays de Vaud comme à Fribourg, qui n'avait pas encore de monnaies propres.

0,68 g

3 Denier Dolivo, 14

0,79 g

Cette pièce – à l'encontre des deux précédentes – assez fraîche, semble dater du milieu du XIVe siècle.

Comtes de Genevois – Amédée III

4 Denier frappé à Annecy par Jean Gucci, entre 1360 et 1362

0,88 g Demole, 20. 5, pl. I. 6 [9]

[8] D. Dolivo: Les monnaies de l'évêché de Lausanne, in Catalogue des monnaies suisses, II, 1961.

[9] Eugène Demole: L'atelier monétaire des Comtes de Genevois à Annecy (1356–1391), Genève, 1883 (MDG).

Seigneurie de Pavie – Galeazzo II Visconti, seigneur de Milan

5 *Pegione* ou gros de 1 sol et demi, frappé entre 1359 et 1378

2,36 g — CNI. IV, 498, 1, pl. XLI, 1 [10]

Seigneurie de Milan

6 *Sesino* de Galeazzo II et Barnabò Visconti, coseigneurs de 1354 à 1378

1,12 g — CNI. V, 79, 46, pl. IV, 20 [11]
Gnecchi, 38, 6, pl. VI, 12 [12]

7 *Sesino* de Galeazzo II, seul

1,02 g — CNI. V, 82, 17, pl. IV, 24
Gnecchi 40, 7, pl. VII, 5

8 *Sesino* de Barnabò seul, seigneur de 1354 à 1385

1,03 g — CNI. V, 86, 29, pl. V, 6
Gnecchi, 43, 14, pl. VII, 13

Ces trois pièces sont en parfait état de conservation et ne semblent pas avoir circulé beaucoup.

Marquisat de Montferrat

9 Demi-gros frappé à Chivasso par Jean II Paléologue (Jean III de Montferrat), entre 1378 et 1381 (planche 2)

+ JOHES ⁘ MARCH' ⁘ MONTIS ⁘ F ⁘

Croix de Saint-Maurice, cantonnée de quatre clés, le tout dans un double quadrilobe, combiné avec les angles d'un carré. A l'extérieur, huit annelets. La légende entre deux cercles grenetés.

Rv. + ⁘ I ⁘ CU [?] × D ⁘ DUCIS ⁘ BRUSVIC' ⁘

Ecu oblique aléramique, avec cimier et vols, dans un double polylobe; l'écu est blasonné de sinople.

argent 2,07 g

[10] CNI. Vol. IV. (Lombardia-zecche minori), Roma, 1913.
[11] CNI. Vol. V. (Lombardia–Milano), Roma, 1914.
[12] Francesco ed Ercole Gnecchi: Le monete di Milano, Milano, 1884.

Cette pièce, fort bien conservée, est un *unicum* qui, nous le verrons plus loin, est riche d'enseignements.

La légende du droit nous donne le nom du marquis Jean. Ils ont été deux de ce nom à Montferrat:

Jean I Paléologue (II de Montferrat), 1338–1372

Jean II Paléologue (III de Montferrat), 1378–1381

La légende du revers, qui se lit

I(N) CU(STODIA) D(OMINI) DUCIS BRU(N)SVIC

sous la tutelle du seigneur duc de Brunsvig

nous rappelle qu'Othon de Brunsvig, qui avait déjà été le tuteur de Secondotto Paléologue (1372–1378) le fut ensuite du frère Jean II, encore jeune [13]. Othon de Brunsvig était le mari de Jeanne d'Anjou, reine de Naples. Jean II fut tué à Naples, alors qu'il combattait aux côtés de son tuteur à la délivrance de Jeanne de Naples, enfermée dans le château dell'Ovo, c'est-à-dire à Naples même.

Demi-gros (grossi 2 ×)

On ne connaissait de Jean II aucune pièce des ateliers d'Asti ou de Montanaro, et une seule de celui de Chivasso, alors capitale du Montferrat. Cette seule pièce, un *forte bianco,* n'est très certainement pas de Jean II, mais bien de son père, Jean Ier. Cette question mériterait une étude plus attentive, mais la comparaison stylistique déjà entraîne notre conviction. Il en résulte que notre demi-gros serait ainsi l'unique pièce attribuable avec certitude à Jean II, pour l'atelier de Chivasso. Cette pièce serait donc doublement rare. Examinons-la de plus près, en nous rappelant qu'elle émane du petit atelier d'un tout petit seigneur, n'ayant régné que trois ans, sous tutelle et absent du pays. Les effigies que l'on retrouve sur cette pièce sont, tant au droit qu'au revers celles d'autres pièces piémontaises. Il est difficilement contestable que notre frappe de Chivasso ne soit une imitation de pièces préexistentes. Les terres de Savoie jouxtaient celles de Chivasso; il est bien connu que les petits ateliers s'efforcèrent tou-

13 Domenico Promis: Monete dei Paleologi, Marchesi di Monferrato, Torino, 1858. CNI. Vol. II. (Piemonte-Sardegna), Roma, 1911.

jours d'émettre un numéraire susceptible d'être agréé par les commerçants des pays avoisinants. Imiter la monnaie de Savoie, dans l'espoir qu'elle soit acceptée en dehors du territoire, était chose commune. La numismatique en connaît d'innombrables exemples; nous en verrons un autre plus loin, à propos de la pièce d'Achaïe.

Il serait par contre invraisemblable de penser que ce soit Amédée VIII qui, après 1398, ait imité la croix de Saint-Maurice, gravée et frappée pour la première fois par l'atelier de Chivasso. Les auteurs, en effet, attribuent à Amédée VIII et à son atelier d'Avigliana, les premières pièces à la croix de Saint-Maurice (CNI. I, pl. III/21). Notre *unicum* porte au revers l'écu aléramique oblique, déjà utilisé par son précédent souverain, Jean Ier, en son atelier de Chivasso (CNI. II, pl. XVII/18).

Une première remarque s'impose: selon les auteurs, le prototype du droit — croix de Saint-Maurice — serait d'un demi-siècle postérieur au prototype du revers — écu aléramique oblique; c'est là chose peu vraisemblable.

Si nous admettons que Jean II et son graveur de Chivasso ont vraiment copié des types préexistants, il faut admettre par voie de conséquence que c'est Amédée VI qui le premier a frappé les pièces à la croix de Saint-Maurice. Le graveur de Chivasso aurait ainsi copié deux pièces contemporaines: au droit celle d'Amédée VI (1343–1383) et au revers celle de Jean Ier (1338–1372), hypothèse beaucoup plus vraisemblable.

Le prototype du droit que les auteurs attribuent à Amédée VIII aurait été frappé, selon eux, à Avigliana. Bien que les auteurs n'en parlent pas, faute de documents, tout permet de penser que cet atelier a travaillé sous Amédée VI, puisqu'il était en activité déjà sous Amédée V (1285–1323) et Aymon (1329–1343). Si nous n'avons pas d'indication sur l'activité de l'atelier d'Avigliana sous Amédée VI, nous en avons par contre sur celui d'un lieu tout proche: Pignerol – atelier signalé par le CNI (I, p. 20) mais ignoré de Simonetti. Nous connaissons le nom du maître de cette monnaie: Jean Pagano, originaire de Lucques, autorisé à frapper par Amédée VI en 1369 [14]. Nous avons rappelé ailleurs que J. Pagano, ayant eu de graves ennuis avec la justice du comte de Savoie, a dû fuir de Pignerol en 1377. Notre hypothèse est que ce monnayeur J. Pagano s'est refugié à Chivasso, et qu'il y a gravé et frappé les monnaies de Jean II Paléologue, en tous cas le demi-gros qui nous occupe ici, et très certainement aussi celui attribué jusqu'ici à Jean 1er. Cette hypothèse est fondée entre autres sur la remarquable parenté de style entre la pièce d'Amédée VIII (CNI. I, pl. III. 21) et notre demi-gros de Chivasso.

Peut-on nous objecter qu'il existe des demi-gros, dits d'Avigliana, du type susmentionné qui auraient été frappés incontestablement par Amédée VIII? C'est possible, mais cela n'exclut nullement que la frappe de ce type n'ait commencé déjà sous Amédée VI. Rappelons ici que nous avons la quasi certitude que notre trésor a été enfoui avant 1385, et qu'il contient deux exemplaires du demi-gros dit d'Avigliana.

14 Aimé Duboin: Raccolta ... delle leggi ... della Real casa di Savoia, t. 17, Turin, 1849.

Chose curieuse, ces deux demi-gros portent des différents que l'on n'a pas identifié avec certitude comme étant exclusivement d'Amédée VIII. La croix de St-André de notre pièce 15, et l'étoile surmontant un point, de notre pièce 16, sont justement deux marques non attribuées par Simonetti pour les frappes d'Amédée VI et Amédée VII, mais indiquées pour Amédée VIII avec un point d'interrogation à côté du mot Avigliana.

Observons en outre l'anomalie suivante: Le demi-gros dit d'Avigliana (S. 113/7) est attribué à Amédée VIII, alors que le gros, incontestablement de la même inspiration (S. 73/3) et qui paraît lui être contemporain, est attribué à Amédée VI. Cette question mériterait, elle-aussi, une étude attentive. On voit combien le classement des monnaies de Savoie pose encore de questions. L'Institut italien de Numismatique a le privilège de conserver à Rome, au palais Barberini, la magnifique collection rassemblée par Victor-Emanuel III, collection particulièrement riche en ce qui concerne la Savoie et le Piémont. Cet Institut ne pourrait-il pas ouvrir un concours, ou accorder une bourse à un jeune chercheur, avec comme programme la refonte du Corpus, tome premier, sur la base des remarques très pertinentes publiées notamment par Ladé et Dolivo? Les résultats de cette mise au point pourrait se publier sous la forme adoptée par la Société suisse de numismatique, dans son Catalogue des types.

Suite du catalogue de la trouvaille:

Comté de Savoie

10–11 Blanchets anonymes, frappés très certainement à Avigliana, par Amédée VI (1343–1383)
+ COMES : SABAUDIE lac d'amour
Rv. ★ IN ITALIA : MARCHIO croix de St-Maurice
0,78 et 0,83 g
références:

CNI. I. 32. 13 – pl. III. 16	(1350–1416)
Simonetti 94. 9/5	Amédée VII (1370–1375)
Ladé, RSN. 1892. 221	Amédée VI (1343–1383)
Dolivo GNS. VIII. 1958. 28	Amédée VIII (1392)
C. Martin, Rev. num. 1965, 310	Amédée VI (1343–1383)

12–14 Carts anonymes, frappés très certainement à Avigliana par Amédée VI (1343–1383)
+ COMES ⊙ SABAUDIE – FE•RT entre deux doubles traits
Rv. + IN ITALIA ⊙ MARCHIO croix formée de 4 lacs
1,5; 1,59 et 1,62 g
références:

CNI. I. 31. 3, pl. III. 15	(1350–1416)
Simonetti 110. 2/2	(1391–1398)

Ladé, RSN. 1892, 216	Amédée VI (1343–1383)
Dolivo GNS, VIII. 1958. 29	Amédée VIII (1392)
C. Martin, Rev. num. 1965, 310	Amédée VI

15 Demi-gros frappé par Amédée VI (1343–1383) à Pignerol-Avigliana, par le monnayeur Jean Pagano

AMEDEUS : DEI GRACIA : COMES écu aléramique

Rv. ⚔ SABAUDIE : IN ITALIA : MARCHIO croix de St-Maurice

2,07 g

références:

Promis, pl. V. 3	Amédée VIII
CNI. I. 35, 16 - pl. III. 21	Amédée VIII
Simonetti 112. 7	Amédée VIII
Ladé, RSN. 1894. 162. 51	Amédée VII
C. Martin, Rev. num. 1965, 310	Amédée VI

16 même pièce, avec

AMEDEUS ○ DEI GRACIA ⊙ COMES

Rv. ★ SABAUDIE ○ IN ITALIA ○ MARCHIO

2,12 g

Principauté d'Achaïe

17 Cart d'Amédée III d'Achaïe (1367–1402), frappé à Pinerolo entre 1369 et 1377

+ AMEDEUS ⁝ D' ⁝ SABAUD' PRIN entre deux doubles traits

Rv. + PRINCEPS ⁝ ACH Z C ⁝ croix ancrée

1,42 g

références:

Promis, pl. 2, 8

CNI. I. 508, 13 – pl. XLI. 4

Simonetti III. 317. 8/1, note (datée 1388)

Ladé RSN. 1892. 216 (1369–1377)

Ce cart est une banale imitation des carts savoyards, représentés dans notre trouvaille par les numéros 12 à 14. Ladé le premier avait attiré l'attention des numismates sur cela, mais sans grand succès, puisque l'on continue d'attribuer ces carts à Amédée VIII, alors qu'ils lui sont incontestablement antérieurs. Par une inadvertance manifeste, Simonetti, qui avait affirmé (t. I, p. 130, note 2) à l'encontre de Ladé, que ces carts de Savoie n'avaient pas été frappés par Amédée VI mais bien par Amédée VIII – selon ses ordonnances des 23 janvier 1392 et 5 avril 1393 – déclare au tome III, p. 321.8 – et on le comprend – que ces carts d'Achaïe sont imités de ceux

de Savoie. Mais dans cette même note, il précise que ces carts d'Achaïe furent frappés notamment à Moncalieri, entre le 1er janvier et le mois de novembre 1388, ce qui serait un pur anachronisme.

La présence, dans notre trouvaille, du prototype et de son imitation, toutes pièces présentant un égal degré d'usure, confirme la thèse de Ladé. Rappelons ici, à nos lecteurs de Suisse alémanique que les mots FERT et PRIN, placés entre deux doubles traits, évoquaient l'image d'une échelle, lorsqu'on regardait la pièce de gauche à droite; de là cette curieuse dénomination de LEITERLI (petite échelle) que leur donnaient certaines ordonnances des cantons suisses[15].

Ouvrons ici une parenthèse, et cherchons si l'histoire des princes savoyards de la branche d'Achaïe peut nous aider à comprendre la situation des ateliers monétaires sous Amédée VI. Le prince de Savoie, Amédée V (1285–1323) avait un frère aîné, Thomas III, comte de Piémont († 1282), dont le fils Philippe, né en 1278 avait reçu de son oncle Amédée V, en fief, le Piémont – à l'exclusion des vallées d'Aoste et de Suse. Par son mariage avec la fille du chroniqueur Villehardoin, Philippe reçut les titres de prince d'Achaïe et de Morée; dès 1297 il fit battre monnaie sur ses terres, avec atelier à Turin et Pinerolo. C'est dans de semblables dispositions qu'Amédée V donna à son frère cadet Louis, le Pays de Vaud en apanage, baronnie qui fut rachetée par Amédée VI à la veuve de Louis II, en 1359; l'atelier exploité à Nyon par Louis Ier et Louis II, fut maintenu par Amédée VI et ses successeurs.

Philippe d'Achaïe décéda en 1334; son fils Jacques, né en 1315, lui succéda de 1334 à 1367. En 1358, avec la permission de l'empereur Charles IV, Jacques avait imposé de nouveaux tributs au Piémont, sans consulter son seigneur immédiat, Amédée VI de Savoie. Ce dernier fit ouvrir une enquête, mais Jacques fit périr les enquêteurs. Amédée VI envahit alors le Piémont à la tête d'une armée, s'empara de Jacques et l'enferma au château de Rivoli. En 1362 toutefois, Amédée VI restitua le Piémont à Jacques, qui mourut peu d'années après, en 1367. Par testament il désignait son fils Amédée, né en 1363 comme successeur. Ce n'est qu'à sa majorité que ce jeune prince rentra en Piémont; l'administration de son fief avait été assurée par son tuteur Amédée VI.

Ce rappel historique est nécessaire pour bien saisir le phénomène monétaire au Piémont; du moins pour tenter de résoudre certaines difficultés d'interprétation des données de la numismatique.

Amédée VI, rentrant de la Croisade en mai 1367 tomba en plein dans le conflit surgi à la mort de Jacques d'Achaïe, survenue le 17 mai, conflit entre ses deux fils: Philippe II, l'aîné, évincé par son père de la succession, et Amédée, qui n'avait encore que quatre ans, donc sous la tutelle de sa mère. Amédée VI fit prisonnier Philippe et soucieux de restaurer l'ordre en Piémont, se fit céder, en 1369, par Marguerite de Beaujeu, veuve de Jacques, ses droits sur la tutelle du petit Amédée d'Achaïe. Nous voyons par là qu'Amédée VI de Savoie avait en Piémont double

15 Felix Burckhardt: Münznamen ... in GNS V, 1954, 32.

titre: celui de seigneur suzerain et celui de tuteur du Prince d'Archaïe, son propre vassal. Il y possédait en outre des terres en propre: la vallée de Suse et celle d'Aoste; avec Ivrée et le Canavese qui s'étaient placés en 1313 déjà, sous la souveraineté d'Amédée V. Au XIVe siècle, qui nous intéresse plus particulièrement ici, la Savoie avait donc son centre de gravité au nord des Alpes: Bresse, Bugey, Valromey, Pays de Gex, Pays de Vaud, Faucigny, Chablais. Les comtes s'étaient réservés simplement les passages des Alpes: avec le val d'Aoste, jusqu'au sud d'Ivrée, ils barraient l'accès au Valais par le Grand St-Bernard, à quoi s'ajoutait le verrou de St-Maurice d'Agaune qui interceptait l'accès, par le Val d'Ossola et le Simplon, du Milanais à la Franche Comté. Les comtes tenaient par Aoste et le Petit St-Bernard l'accès aux vallées de l'Arve sur Genève, et de l'Isère sur Valence. Par le cours supérieur de la vallée de la Doire ripaire, de Suse à Avigliana, ils commandaient le col du Mont-Cenis sur la vallée de l'Isère et celui du Mont-Genèvre sur Briançon, la vallée de la Durance vers Aix et Avignon.

Il découle de cela que le domaine des princes d'Achaïe – la vallée supérieure du Pô jusqu'à Turin – n'avait aucune importance stratégique. Le Montferrat par contre, tenait le cours inférieur de la Doire baltée et le Pô, en aval de Turin, avec Chivasso, terres qui barraient à la Savoie l'accès à la Lombardie; on voit aisément pourquoi les Visconti les ont toujours convoitées.

Cette double position d'Amédée VI en Piémont: prince souverain — Savoie — et tuteur d'un vassal — Achaïe — expliquerait pourquoi Jean Pagano a été autorisé par Amédée VI à frapper monnaie à Pinerolo — qui était l'atelier d'Achaïe. Pinerolo et Avigliana ne sont distantes que de quelques kilomètres. Il n'était pas rare, à l'époque, de voir des maîtres-monnayeurs diriger simultanément deux ateliers. La numismatique de la Savoie en connaît d'autres exemples[16]. Notre hypothèse que Jean Pagano ait travaillé tant à Pinerolo qu'à Avigliana expliquerait la grande parenté des carts de ces deux seigneuries, représentés dans notre trouvaille par les numéros 12 à 14 pour la Savoie, et 17 pour Achaïe.

Il est également permis de penser que les premiers demi-gros à la croix de Saint-Maurice (CNI, I, pl. III. 21) ont été frappés par Jean Pagano lui-même, à Pinerolo ou Avigliano dès 1369. Le style assez nouveau pour la Savoie rappelle celui de pièces de Lucques où Jean Pagano avait appris son métier, et d'où il avait certainement entraîné avec lui quelque graveur — chose fort courante à l'époque[17].

Essayons de résumer les enseignements de cette petite trouvaille:

16 Ladé dans RSN 1892, p. 224, arrive à la même conclusion, par d'autres cheminements.

17 CNI. Vol. XI (Toscana - zecche minori), Roma, 1929. Lucques, qui était depuis plus de 25 ans sous la domination de Pise, recouvra son indépendance et redevint république en 1369. Ce changement de gouvernement peut avoir été à l'origine du départ de Jean Pagano pour le Piémont: probablement appartenait-il à la faction pisane.

Quant au style des pièces de Lucques, cf. CNI. XI, pl. V, 14 et 21.

La répartition géographique des pièces est banale: c'est celle des trésors enfouis au XIVesiècle dans nos régions: Vaud et Fribourg.

Une pièce inconnue jusqu'alors, le demi-gros de Chivasso, domine la trouvaille du point de vue numismatique. C'est une pièce inédite, dont le type permet d'attribuer définitivement à Amédée VI des pièces savoyardes jusqu'ici données à Amédée VIII: les demi-gros CNI. I, pl. III. 21.

L'examen du degré d'usure des pièces de notre trouvaille, la date certaine (1378–1381) du demi-gros de Chivasso, et d'autres éléments, permettent de fixer la date de l'enfouissement aux environs de 1385.

Ces mêmes éléments permettent également d'attribuer à Amédée VI, les blanchets anonymes: CNI. I, pl. III. 116.

La comparaison des carts de Savoie (numéros 12 à 14) avec celui d'Achaïe (numéro 17) les montre contemporains. Ceux de Savoie (CNI. I, pl. III. 15) doivent donc être attribués aussi à Amédée VI.

Il semble enfin judicieux d'attribuer à Jean Ier de Montferrat, le *forte bianco* (CNI. II, 209, pl. XVIII. 2), et à Jean II le *grosso* (CNI. II, 205, 7, pl. XVII. 18).

Constatons, en guise de conclusion, que l'on aurait tort de négliger une trouvaille monétaire, si petite soit-elle. Nous avons l'exemple d'un tout petit trésor de 17 pièces, banales à première vue. Leur présence ensemble dans la même cachette se révèle riche d'enseignements. Sachons gré au numismate du début de ce siècle d'avoir conservé ensemble ces 17 piécettes, et cela à une époque où l'on se préoccupait plus d'enrichir les séries de sa collection que de chercher pourquoi et comment ces pièces s'étaient trouvées un jour réunies dans la même bourse. Aujourd'hui leur petite série, sauvée par miracle, enrichit notre connaissance de la numismatique savoyarde du XIVe siècle, époque où les pièces anonymes et celles au simple nom d'Amédée sont d'une attribution difficile. On pourrait aussi craindre que si la série avait été dispersée, aurait disparu avec elle son fleuron, le demi-gros frappé à Chivasso au nom du jeune et malheureux prince Jean II de Montferrat.

1

2

3

4

5

6

7

8

10

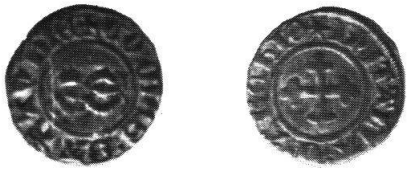

11

13

12

14

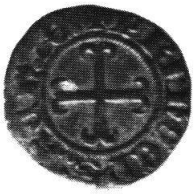

17

15

9

16